

COMMUNIQUÉ DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

Tests de sélection en Équipes de France et en Sélections Nationales Junior et Youth lors de la saison 2023

1. Années de naissance considérées pour les tests de sélection

Equipe de France et Sélection Nationale **Junior** : 2004, 2005, 2006, 2007

Equipe de France et Sélection Nationale **Youth** : 2006, 2007

2. Objectifs des tests de sélection

Des tests seront organisés à Cannes La Bocca les **11 et 12 mars 2023** dans la perspective d'établir des sélections en Equipe de France Junior (championnats d'Europe et du Monde Junior), en Équipe de France Youth (championnat d'Europe Youth) et en Sélection Nationale Jeunes (coupes d'Europe Junior) pour la saison 2023.

Les résultats de ces tests seront pris en compte dans les modalités de sélection des compétitions suivantes :

- championnat du Monde Junior de triathlon : Hambourg (GER) du 13 au 16 juillet 2023,
- championnat d'Europe Junior de triathlon : Balikesir (TUR) 05 et 06 août 2023,
- championnat d'Europe Youth de triathlon : Banyoles (ESP) du 20 au 23 juillet 2023,
- une ou plusieurs sélections nationales Junior et Youth, selon le programme d'actions qui sera défini.

Les modalités de sélection à ces compétitions seront communiquées ultérieurement. La participation aux tests de sélection organisés à Cannes les 11 et 12 mars 2023 revêt un caractère obligatoire pour prétendre à une sélection au championnat d'Europe Junior et au championnat du Monde Junior 2023. Seule une raison médicale appréciée par le médecin fédéral désigné permettra au directeur technique national de déroger éventuellement à cette règle.



2 RUE DE LA JUSTICE - 93213 SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX
contact@fftri.com | Tél. 01 49 46 13 50 | www.fftri.com

3. Présentation des tests de sélection

Les tests de sélection se composent de 3 épreuves :

- un 800 m nage libre en bassin de 50 m, le **samedi 11 mars après-midi** au centre nautique Grand Bleu de Cannes La Bocca ;
- un 5000 m en course à pied sur la piste d'athlétisme de Cannes La Bocca, le **dimanche 12 mars en matinée** ;
- un "chrono" vélo de 3,6 km sur l'anneau cycliste de Cannes la Bocca le **dimanche 12 mars après-midi**.

4. Modalités d'accès aux tests de sélection

Les tests de sélection concernent les licenciés F.F.TRI., garçons et filles, nés entre 2004 et 2007. Ils ne s'adressent pas aux licenciés de la catégorie minimale en 2023, c'est-à-dire aux jeunes nés en 2008 et 2009.

Pour accéder aux tests de sélection, les sportives et sportifs devront remplir **une des trois conditions suivantes** :

- être inscrit(e) sur la liste ministérielle Sportifs de Haut Niveau catégorie Relève ou la liste ministérielle Sportifs Espoirs en 2023 ;
- avoir obtenu un score supérieur ou égal à 165 points au Class Tri Junior lors de la saison 2022 (*concerne uniquement les triathlètes né(e)s en 2004*) ;
- avoir réalisé un temps total à l'addition des résultats d'un 400 m nage libre et d'un 3000 m en course à pied, inférieur ou égal aux temps ci-dessous :



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

2 RUE DE LA JUSTICE - 93213 SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX
contact@fftri.com | Tél. 01 49 46 13 50 | www.fftri.com

FILLES	TEMPS TOTAL 400 m nage libre en petit bassin + 3000 m piste	TEMPS TOTAL 400 m nage libre en grand bassin + 3000 m piste
Nées en 2004	0:15:18	0:15:26
Nées en 2005	0:15:28	0:15:36
Nées en 2006	0:15:38	0:15:46
Nées en 2007	0:15:48	0:15:56

GARÇONS	TEMPS TOTAL 400 m nage libre en petit bassin + 3000 m piste	TEMPS TOTAL 400 m nage libre en grand bassin + 3000 m piste
Nés en 2004	0:13:20	0:13:28
Nés en 2005	0:13:27	0:13:35
Nés en 2006	0:13:35	0:13:43
Nés en 2007	0:13:42	0:13:50

Les résultats pris en compte dans le temps total doivent avoir été réalisés **entre le 1er septembre 2022 et le 05 février 2023** en compétitions officielles FFN et/ou FFA ou lors d'une prise de temps à l'entraînement intégralement filmée et respectant les règles définies au paragraphe 6.

Les temps du 400 m en natation et du 3000 m en course à pied sont additionnés au dixième de seconde (*exemple 0:04:53,8 + 0:10:20,7 = 0:15:14,5*). Le temps total pris en compte est ensuite arrondi à la seconde supérieure (*exemple : 0:15:14,5 devient 0:15:15*).

Envie de différence ? Vibrez triathlon !

CODE APE 93122 - N° SIRET 337 535 868 00034



2 RUE DE LA JUSTICE - 93213 SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX
contact@fftri.com | Tél. 01 49 46 13 50 | www.fftri.com

Les personnes ne remplissant aucune des trois conditions ci-dessus peuvent solliciter une invitation motivée auprès du Directeur Technique National avant **le 10 février 2023** à l'adresse suivante : plalire@fftri.com.

5. Candidature aux tests de sélection

Pour participer aux tests de sélection, les athlètes doivent candidater impérativement et obligatoirement **avant le 10 février 2023** en remplissant le formulaire accessible via le lien suivant :

[LIEN FORMULAIRE DE CANDIDATURE](#)

Pour valider leur inscription les triathlètes mineurs doivent retourner l'autorisation parentale téléchargeable via le lien ci-dessous à plalire@fftri.com.

[LIEN AUTORISATION PARENTALE](#)

6. Règles de réalisation des prises de temps à l'entraînement

Pour que le temps réalisé à l'entraînement soit pris en compte dans l'accès aux tests de sélection, vous devez envoyer la vidéo à Paul Lalire (plalire@fftri.com) au plus tard **le 10 février 2023** accompagnée des informations suivantes :

- le temps réalisé au dixième de seconde,
- la date de réalisation de la prise de temps
- l'adresse postale complète de l'installation sportive utilisée,
- la marque et le modèle du textile utilisé pour l'épreuve de natation,
- la marque et le modèle de chaussures utilisées pour l'épreuve de course à pied,
- la composition nominative de la série si plusieurs personnes sont au départ pour l'une ou l'autre des épreuves, en précisant la ligne d'eau occupée pour l'épreuve de natation.

La vidéo de la sportive ou du sportif doit filmer le déroulement de l'épreuve dans son intégralité, sans interruption, virages compris en course à pied et en natation. La prise de vue doit permettre de suivre l'ensemble de la distance, sans qu'il y ait aucune ambiguïté, aucune équivoque possible sur l'identité de la sportive ou du sportif ainsi que sur la distance parcourue. Le visage de la sportive ou du sportif doit être filmé quelques secondes avant le départ. Pour les prises de vue avec un téléphone mobile, utiliser le mode avion afin d'éviter une interruption en cas d'appel.

Envie de différence ? Vibrez triathlon !

CODE APE 93122 - N° SIRET 337 535 868 00034



2 RUE DE LA JUSTICE - 93213 SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX
contact@fftri.com | Tél. 01 49 46 13 50 | www.fftri.com

- **Règles de réalisation du 400 m en natation**

Les règles techniques qui s'appliquent sont celles de la Fédération internationale de natation (FINA) pour une épreuve de Natation Course : https://ffn.extranat.fr/webffn/jug_reglements.php.

- Réalisation dans un bassin de 25 m ou de 50 m ;
- Une seule ou un seul sportif par ligne d'eau ;
- Des textiles autorisés par la FINA et la FFN peuvent être utilisés pour ces prises de temps alors qu'ils ne le seront pas lors des tests des Équipes de France le 11 mars 2023 ;
- Possibilité de réaliser n'importe quelle nage pour une épreuve de nage libre ;
- Départ plongé ;
- 15 m de coulée maximum au départ et après chaque virage (jugé à la tête) ;
- Le mur peut être touché par n'importe quelle partie du corps ;
- Aucune aide extérieure, aucune poussée.

- **Règles de réalisation du 3000 m en course à pied**

Les règles techniques qui s'appliquent sont celles de la Fédération internationale d'athlétisme (World Athletics) : <https://worldathletics.org/about-iaaf/documents/book-of-rules>.

- Réalisation sur une piste de 400 m ;
- Possibilité d'avoir plusieurs sportives ou sportifs en même temps lors du 3000 m, à condition de respecter le même départ, comme cela est le cas en compétition ;
- Des chaussures à pointes autorisées par World Athletics peuvent être utilisées alors qu'elles ne le seront pas lors des tests des Équipes de France le 12 mars 2023 ;
- Accompagnement par un vélo interdit ;
- Aucune aide extérieure, aucune poussée.



2 RUE DE LA JUSTICE - 93213 SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX
contact@fftri.com | Tél. 01 49 46 13 50 | www.fftri.com

7. Dates clés à retenir pour les tests de sélection

- **1er septembre 2022 au 05 février 2023** : période de réalisation des prises de temps 400 m natation / 3000 m course à pied ;
- **10 février 2023** : date limite d'inscription aux tests ou de demande d'invitation au DTN ; date limite d'envoi des vidéos des prises de temps ;
- **11 et 12 mars 2023** : tests de sélection à Cannes.